



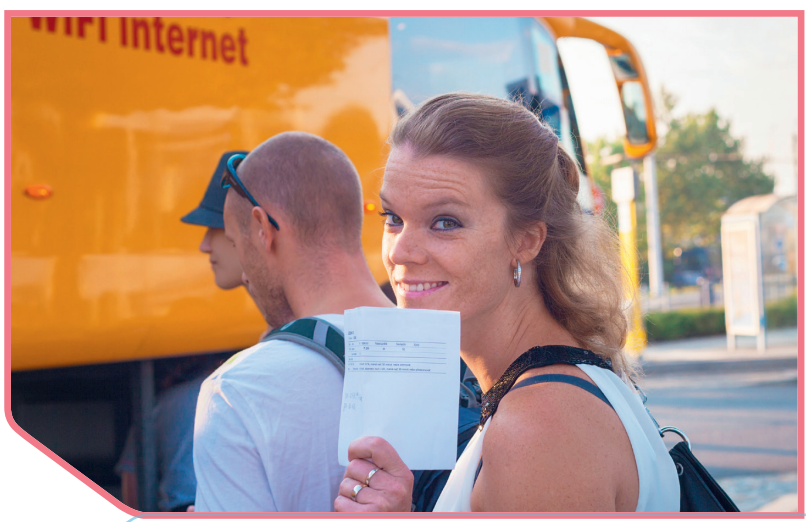
ÉCONOMIQUE

L'autocar offre une solution compétitive et économique pour les voyageurs comme pour les collectivités.

L'autocar, le mode le plus économique pour les pouvoirs publics

Les dépenses consacrées aux transports impactent fortement le budget des collectivités territoriales. Dans un contexte de restrictions budgétaires, les performances de l'autocar constituent un véritable levier de développement économique.

L'autocar offre une alternative modale à un coût raisonnable car ne nécessitant pas d'investissement lourd dans les infrastructures et utilisant des matériels roulants facilement déployables.



Les régions développent de plus en plus une offre de transport régional par autocar alors qu'auparavant, elles privilégiaient le transport ferroviaire.

Les coûts d'exploitation du TER ferré sont environ 3 fois supérieurs aux coûts d'exploitation de l'autocar.

source : avis de l'Autorité de la concurrence du 27 février 2014.

23% de l'offre de transport régional est assurée en autocar.

source : enquête TCR (Transports Collectifs Régionaux) en 2012 - Publication 2015.

Les vertus économiques de l'autocar attestent de sa pertinence pour les voyageurs comme pour les collectivités.

L'autocar, c'est aussi des lignes régulières départementales et de proximité.

Exemple à l'appui :

Ligne Reims > Troyes - 15 € l'aller au 1^{er} janvier 2016

Distance : environ 125 km

8 A/R quotidiens dont 4 express

Durée du transport : **2h10 (1h45 en express)**

Délégation de service public conventionnée par la région Champagne-Ardenne

Il n'existe pas de liaison ferrée directe entre Reims et Troyes.

Le passage obligatoire par Paris entraîne un temps de parcours compris entre **2h22** et **3h26**

pour un coût oscillant entre **27 €** et **59,30€.***

*Chiffres au 1^{er} janvier 2016

En autocar, le tarif étant fixe, le voyageur a une parfaite visibilité sur le prix de son voyage puisque ce dernier n'est soumis à aucune variable (horaire, période de réservation...).



L'autocar, le mode adapté à tous les pouvoirs d'achat

Les transports représentent une part importante du budget des ménages : en 2012, la part des transports dans les dépenses de consommation des ménages s'élevait en effet à 14,1%, tous modes confondus. La part des services de transport représentait quant à elle 16,3% de l'ensemble des dépenses de transport, soit 2,3% de l'ensemble du budget des ménages français.

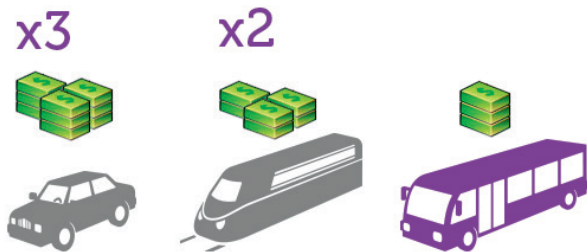
Source : l'avis de l'Autorité de la concurrence du 27 février 2014

« Le développement des transports interurbains par autocar devrait améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs grâce à des prix plus compétitifs que ceux des autres modes de transport. Les déplacements par autocar sont en effet moins coûteux pour les usagers. »

Source : rapport de la FNAUT



Utiliser la voiture revient 3 fois plus cher que le bus et l'autocar et voyager en train est 2 fois plus coûteux



Source : rapport de la FNAUT

Dans son avis publié le 27 février 2014, l'Autorité de la Concurrence a relevé que sur les dix liaisons les plus fréquentées par les usagers de l'autocar, en moyenne **les billets de train TGV étaient deux fois plus chers que les billets d'autocar.**

L'Autorité de la concurrence estime également que **20 à 30%** des usagers des lignes interrégionales aujourd'hui desservies par autocar n'auraient pas voyagé en l'absence d'une telle offre.

Au regard du ratio coût-performance, l'autocar est le moyen de transport le plus avantageux économiquement.